



COMMUNIQUE D'INSCRIPTION DES ETUDIANTS ANNEE UNIVERSITAIRE 2024/2025

Le Doyen de la Faculté des Sciences Economiques et de Gestion de Sousse, porte à la connaissance de tous les étudiants de la Faculté que l'inscription pour l'année universitaire 2024/2025 se fait conformément aux règles suivantes :

I- Première étape: Inscription en ligne sur le site commun www.inscription.tn

1. Les délais d'inscription en ligne :

Le site d'inscription en ligne (www.inscription.tn) sera ouvert à tous les étudiants réguliers du **03 septembre 2024 au 09 septembre 2024**.

2. Les frais d'inscription :

Type des Frais	Montant			
	1 ^{ère} A licence	2 ^{ème} A Licence	3 ^{ème} A Licence	Master
Frais d'Inscription	25 DT	25 DT	25 DT	110 DT
Frais d'affiliation à la CNSS	5 DT	5 DT	5 DT	5 DT
Frais de timbres postaux	2 DT	2 DT	2 DT	2 DT
Frais d'affiliation à l'assurance MASU	2 DT	2 DT	2 DT	2 DT
Frais de la carte d'étudiant	2 DT	2 DT	2 DT	2 DT
Assurance Stage d'été	-	2 DT	-	-
1^{ère} tranche	36 DT	38 DT	36 DT	121 DT (tranche unique)
2^{ème} tranche	25 DT	25 DT	25 DT	
TOTAL	61 DT	63 DT	61 DT	121 DT

Les étudiants inscrits en licence peuvent payer les frais d'inscription en deux tranches.

Les étudiants bénéficiaires de bourse ou de prêt universitaire payent uniquement la première tranche des frais d'inscription.

Pour les descendants des fonctionnaires relevant du ministère de l'enseignement supérieur et de recherche (MESRS), inscrits en **1^{ère} année ou en 3^{ème} année de la licence** le montant des frais d'inscription est fixé à **11DT** (5DT Frais d'affiliation à la CNSS, 2DT pour les timbres postaux, 2DT pour la carte d'étudiant, 2DT Frais d'affiliation à l'assurance MASU) **sous réserve de présenter une attestation de travail de l'un des parents fonctionnaire(s) au MESRS et d'un extrait de naissance de l'étudiant concerné à l'administration de la faculté et ce au plus tard le 06 septembre 2024).**

Pour les descendants des fonctionnaires relevant du ministère de l'enseignement supérieur et de recherche (MESRS), inscrits en **2^{ème} année de la licence** le montant des frais d'inscription est fixé à **13DT** **sous réserve de présenter une attestation de travail de l'un des parents fonctionnaire(s) au MESRS et d'un extrait de naissance de l'étudiant concerné à l'administration de la faculté et ce au plus tard le 2 septembre 2024).**

II- Deuxième étape: Dépôt du dossier d'inscription à l'administration de la faculté

1. Les documents nécessaires pour le dossier d'inscription

➤ Pour les nouveaux étudiants :

1. Fiche de renseignements n°1 à remplir puis à valider sur le Site web (<http://www.fsegso.rnu.tn/fra/fiche>) de la Faculté et enfin l'imprimer et la joindre au dossier.
2. Fiche de renseignement n°2 à remplir puis à valider sur le site web (<http://www.services.uc.rnu.tn/4C/index.php/accueil>) de l'Université de Sousse
3. Récépissé des frais d'inscription en ligne.
4. deux photos d'identités récentes ayant les mêmes caractéristiques des photos de la carte d'identité nationale.
5. Une copie de la carte d'identité nationale.
6. Une copie conforme du baccalauréat
7. Une copie du relevé des notes du baccalauréat.
8. Dossier médical (à retirer du lycée d'origine).
9. Attestation originale certifiant que l'étudiant est réorienté à la Faculté
10. Engagement à remplir et à signer le jour de l'inscription.

➤ Pour les anciens étudiants de la faculté:

1. Fiche de renseignements n°1 à remplir puis à valider sur le Site web (<http://www.fsegso.rnu.tn/fra/fiche>) de la Faculté et enfin l'imprimer et la joindre au dossier.
2. Fiche de renseignement n°2 à remplir puis à valider sur le site web (<http://www.services.uc.rnu.tn/4C/index.php/accueil>) de l'Université de Sousse
3. Récépissé des frais d'inscription en ligne.
4. Une photo d'identité récente ayant les mêmes caractéristiques des photos de la carte d'identité nationale.
5. Engagement à remplir et à signer le jour de l'inscription.

➤ **Pour les étudiants provenant d'une autre institution universitaire (mutation) :**

1. Fiche de renseignements n°1 à remplir puis à valider sur le Site web (<http://www.fsegso.rnu.tn/fra/fiche>) de la Faculté et enfin l'imprimer et la joindre au dossier.
2. Fiche de renseignement n°2 à remplir puis à valider sur le site web (<http://www.services.uc.rnu.tn/4C/index.php/accueil>) de l'Université de Sousse
3. Récépissé des frais d'inscription en ligne.
4. Deux photos d'identité récentes ayant les mêmes caractéristiques des photos de la carte d'identité nationale.
5. Attestation originale certifiant que l'étudiant est réorienté ou muté à la Faculté
6. Attestation de sortie de l'établissement d'origine
7. Dossier médical à retirer du lycée d'origine
8. Copies conformes des relevés de notes des années précédentes.
9. Copie conforme du baccalauréat
10. Copie du relevé des notes du baccalauréat.
11. Engagement à remplir et à signer le jour de l'inscription.

Remarque importante :

La photo d'identité à insérer dans la fiche de renseignement doit être une photo d'identité qui respecte la norme suivante:

- La photo doit avoir une dimension de 45 mm de haut sur 35 mm de large.
- Le visage doit avoir une dimension entre le menton et le haut du crâne située entre 32 et 36 mm.
- Le fond doit être uni.

2. La visite Médicale obligatoire :

A. Pour les nouveaux étudiants tunisiens :

Les nouveaux étudiants orientés sont tenu à contacter le plus proche dispensaire de leur domicile pour la visite médicale et de remettre le dossier de santé à l'équipe sanitaire le jour de l'inscription contre un récépissé.

Les anciens étudiants peuvent subir la visite médicale en cas de besoins à la faculté le jour même de l'inscription.

B. Pour les étudiants étrangers :

Les étudiants étrangers non résidents sont tenus de présenter un certificat médical attestant qu'ils ont effectué un contrôle médical. Leur inscription se fait en ligne en utilisant un identifiant unique délivré par la Direction Générale de la Coopération Internationale.

3. Les delais d'inscription et de la visite médicale :

Filière et spécialité	Date d'inscription
1 ^{ère} année licence (nouveaux et redoublants) 2 ^{ème} année licence (nouveaux et redoublants) 3 ^{ème} année (nouveaux et redoublants)	09,10 et 11 sepembre 2024
1 ^{ère} année licence : reorientés (reo mars) ou mutés. (منقطعون، نقل، إعادة توجيه دورة مارس)	12 sepembre 2024
Master : M1 et M2	09,10 et 11 sepembre 2024

➤ **Inscription des etudiants voulant reprendre leurs études après une interruption ou un retrait d'inscription**

Les etudiants voulant reprendre leurs études suite à une interruption ne dépassant pas une année ou un retrait d'inscription au titre de l'année universitaire 2023-2024 doivent envoyer par poste une demande d'inscription au nom du doyen de la FSEG-Sousse au plustard le 30 aout 2024 (demande à télécharger via le site de la FSEG-sousse).

➤ **Inscriptions des étudiants dérogataires: (non réguliers)**

À partir du du 1^{er} octobre 2024 (Un communiqué spécifique sera publié ultérieurement).

➤ **Inscription des étudiants admis avec crédits**

Les étudiants admis en troisième année et ayant bénéficié d'un passage avec crédits de la premiere année à la deuxième année ou de la deuxième année à la troisième année et qui non pas encore validé les crédits dudit passage doivent déposer une demande d'inscription (formulaire disponible au guichet de scolarité) au plutard le 1^{er} novembre 2024.

Remarque Importante:

Les étudiants doivent respecter les délais d'inscription et tout contrevenant peut subir des sanctions disciplinaires telles que mentionnées dans le reglement interieur de la Faculté.

Les cours commencent le 12 sepembre 2024.

Sousse, le 21/08/2024

Le doyen
Pr. Anis Bouabid

